

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 30 mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, M. TOMI, Mme FERRI-PISANI, M. BARTOLI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, M. MARCANGELI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	M. GABRIELLI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme SUSINI
Mme SAMPIERI	à	M. D'ORAZIO
Mme GUERRINI	à	M. MARCANGELI

Etaient absents :

M.DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Adjoints au Maire, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M. RUALT, Mme FENOCCHI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M.D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 mai 2011	Délibération N°2011 / 122
-----------------------------	---------------------------

Compte administratif 2010 : Budget principal.

Monsieur le Député-Maire demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif 2010.

Il rappelle que conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du Compte Administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un Adjoint ou Conseiller élu pour le remplacer.

Le Conseil Municipal élit **Monsieur Paul-Antoine LUCIANI** en qualité de Président de séance qui cède ensuite la parole à **M. Charles CERVETTI**, Adjoint Délégué aux Finances.

M. CERVETTI expose à l'Assemblée :

Mes chers collègues,

Le compte administratif est le dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité. Il termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif 2010 a été précédé par le débat d'orientation budgétaire tenu le 25 Février 2010, le vote du budget primitif intervenu le 29 Mars 2010 ainsi que la décision modificative n° 1 adoptée le 29 Novembre 2010.

Pour l'année 2010, les réalisations toutes sections confondues s'élèvent :

⌚ En dépenses à **109 893 676.36 €** ⌚ En recettes à **112 153 010.25 €**

Nous avons en section de fonctionnement hors résultat du CA 2009 :

- En dépenses : 81 449 122.48 €
- En recettes : 86 627 955.97 €

Et section d'investissement hors résultat du CA 2009 :

- En dépenses : 24 228 813.59 €
- En recettes : 25 525 054.28 €

Exécution budgétaire 2010			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	24 228 813.59	Recettes réelles Investissement	23 109 578.12
Dépenses d'ordre Investissement		Recettes d'ordre Investissement	2 415 476.16
Dépenses investissement totales	24 228 813.59	Recettes investissement totales	25 525 054.28
Dépenses réelles Fonctionnement	79 033 646.32	Recettes réelles Fonctionnement	86 627 955.97
Dépenses d'ordre Fonctionnement	2 415 476.16	Recettes d'ordre Fonctionnement	
Dépenses fonctionnement totales	81 449 122.48	Recettes fonctionnement totales	86 627 955.97
Total des Dépenses	105 677 936.07	Total des Recettes	112 153 010.25
Reprise résultat antérieur	4 215 740.29	Reprise résultat antérieur	
Total global des Dépenses	109 893 676.36	Total global des Recettes	112 153 010.25
Résultat section investissement	-2 919 499.60	Résultat section fonctionnement	+ 5 178 833.49

Résultat de clôture 2010	+2 259 333.89
---------------------------------	----------------------

Reports des restes à réaliser			
Dépenses		Recettes	
Restes en dépenses Investissement	7 954 207.53	Restes en recettes Investissement	9 146 383.67
Dépenses investissement totales	7 954 207.53	Recettes investissement totales	9 146 383.67
Restes en dépenses Fonctionnement	210 902.22	Restes en recettes Fonctionnement	0.00
Dépenses fonctionnement totales	210 902.22	Recettes fonctionnement totales	0.00
Total des Reports en Dépenses	8 165 109.75	Total des reports en Recettes	9 146 383.67

Résultat de clôture reports 2010	+ 981 273.92
---	---------------------

Résultats cumulés			
Dépenses		Recettes	
Total cumulé dépenses investissement	36 398 761.41	Total cumulé recettes investissement	34 671 437.95
Total cumulé dépenses fonctionnement	81 660 024.70	Total cumulé recettes fonctionnement	86 627 955.97
Résultat section investissement	-1 727 323.46	Résultat section fonctionnement	+4 967 931.27
Résultat de clôture cumulé 2010			+ 3 240 607.81

Pour l'année 2010 le résultat global de clôture est le suivant :

Section de fonctionnement					
	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	81 449 122.48	0.00	81 449 122.48	210 902.22	81 660 024.70
Recettes	86 627 955.97	0.00	86 627 955.97		86 627 955.97

Recettes - Dépenses	5 178 833.49	0.00	5 178 833.49	-210 902.22	4 967 931.27
---------------------	--------------	------	--------------	-------------	--------------

Résultat	→	4 967 931.27
----------	---	---------------------

Section d'investissement					
	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	24 228 813.59	4 215 740.29	28 444 553.88	7 954 207.53	36 398 761.41
Recettes	25 525 054.28		25 525 054.28	9 146 383.67	34 671 437.95

Recettes - Dépenses	1 296 240.69	-4 215 740.29	-2 919 499.60	1 192 176.14	-1 727 323.46
---------------------	--------------	---------------	---------------	--------------	---------------

Résultat	→	-1 727 323.46
----------	---	----------------------

Résultats cumulés	6 475 074.18	-4 215 740.29	2 259 333.89	981 273.92	3 240 607.81
-------------------	--------------	---------------	---------------------	------------	---------------------

Les résultats du compte administratif sont en parfaite concordance avec le compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

Tableau A 14 Compte de Gestion	Résultat de clôture exercice 2009	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010
Investissement	-4 215 740.29		1 296 240.69	- 2 919 499.60
Fonctionnement	6 001 337.68	6 001 337.68	5 178 833.49	5 178 833.49
Total	1 785 597.39	-6 001 337.68	6 475 074.18	2 259 333.89

Le résultat global de clôture au 31 Décembre 2010 est excédentaire de 2 259 333.89 euros compte tenu de résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 5 178 833.49 euros et le résultat de la section d'investissement qui fait ressortir un déficit de financement de 2 919 499.60 euros.

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat est influencé par:

- Les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieures aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure en recettes).
- La non exécution pendant l'exercice du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement prévu au budget.

Le facteur déterminant de ces écarts nous amène à rappeler dans le présent document, non seulement les montants réalisés, mais aussi les montants des prévisions budgétaires ainsi que les taux de réalisation. Il est également rappelé, à titre de comparaison, les montants réalisés des deux derniers exercices clos, à savoir les comptes administratifs 2008 et 2009.

1) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

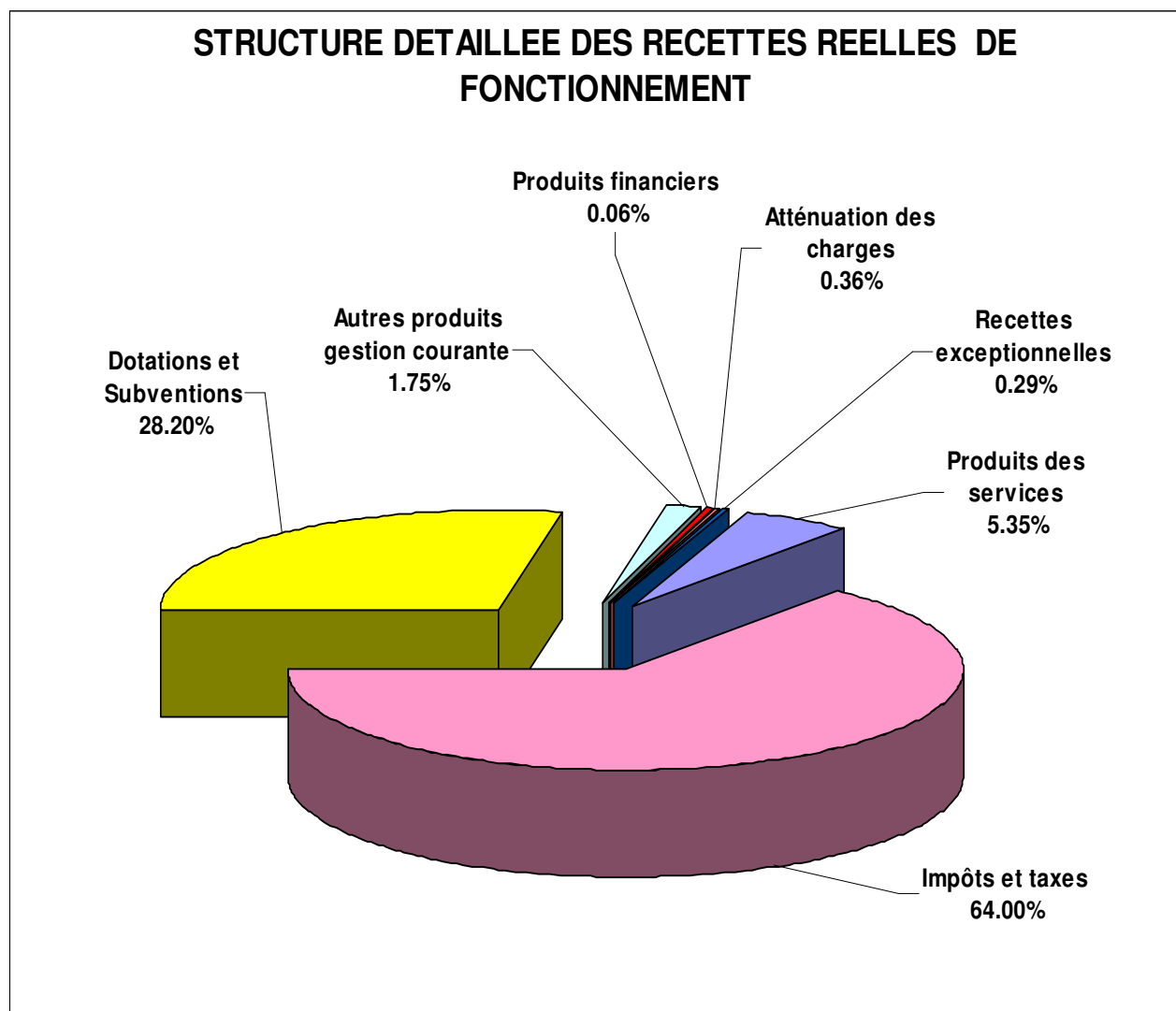
Le résultat d'exécution 2010 de la section de fonctionnement atteint 5 178 833.49 Euros ; il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de la section.

A / Les recettes :

Les recettes de fonctionnement totalisent 86 627 955.97 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2008	CA 2009	PREV. 2010	CA 2010	% REALISE
CHAP 70	Produits des services	3 748 106	4 836 057	4 344 165	4 631 683	106.62
CHAP 73	Impôts et taxes	52 797 160	53 653 229	53 952 007	55 439 456	102.76
CHAP 74	Dotations et Subventions	22 662 773	24 236 943	25 006 245	24 427 876	97.69
CHAP 75	Autres produits gestion courante	996 529	1 039 708	1 397 090	1 512 545	108.26
CHAP 76	Produits financiers	93 460	48 628	22 000	53 824	244.66
CHAP 013	Atténuation des charges	601 594	428 260	377 705	313 587	83.02
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	859 075	326 577	46 495	248 984	535.51
CHAP 78	Reprises sur Provisions	0	3 524 410	0	0	
TOTAL RECETTES REELLES		81 758 699	88 093 812	85 145 707	86 627 956	101.74
CHAP 042	Opérations d'ordres	798 958	509 282	650 000	0	
TOTAL RECETTES		82 557 657	88 603 094	85 795 707	86 627 956	100.97

En 2010, le montant des recettes réelles s'est élevé à 86 627 955.97 €. Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement atteint les 101 %. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que seules soient inscrites en ouvertures de crédits que les recettes dites certaines.

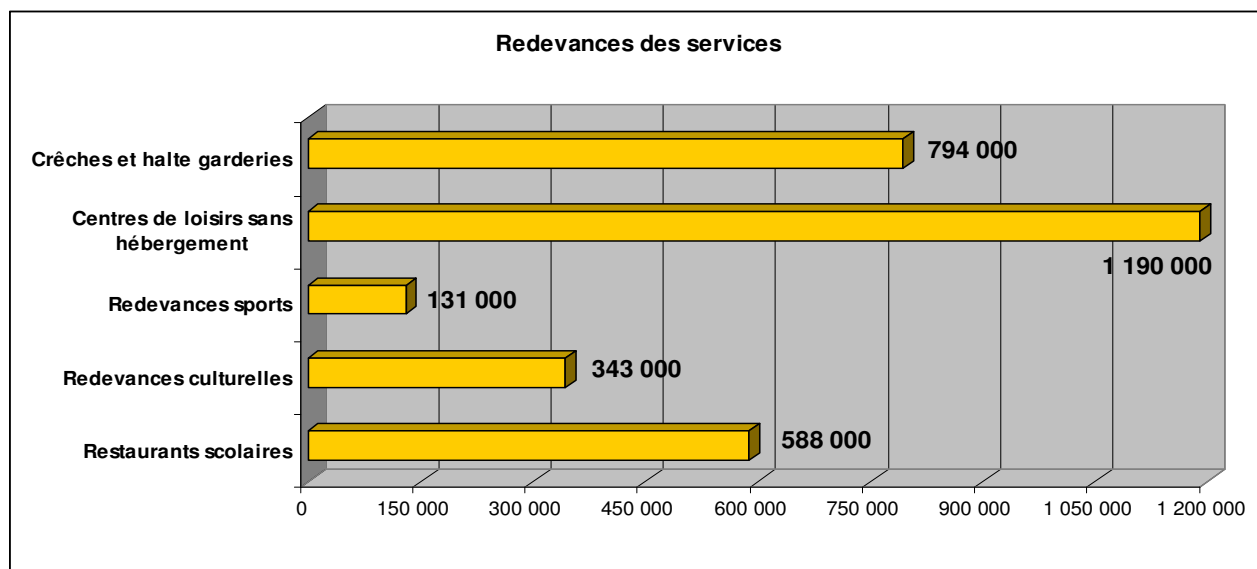


En 2010, hors comptabilisation de la reprise de la provision constituée pour litige concernant la contribution de la Ville au fonctionnement du SDIS, les recettes réelles de fonctionnement ont progressées de 2.43 % soit 2 058 554 € par rapport à l'année 2009.

Les recettes réelles représentent 1.327 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1.559 € par habitant.

A-1 : Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

Les produits des services et les produits domaniaux résultent des activités et prestations de services proposées aux Ajacciens. Ils correspondent pour l'essentiel aux droits perçus des usagers des services locaux, du remboursement par la Capa et autres communes des prestations rendues par les services municipaux ainsi que certaines redevances pour occupation du domaine public.

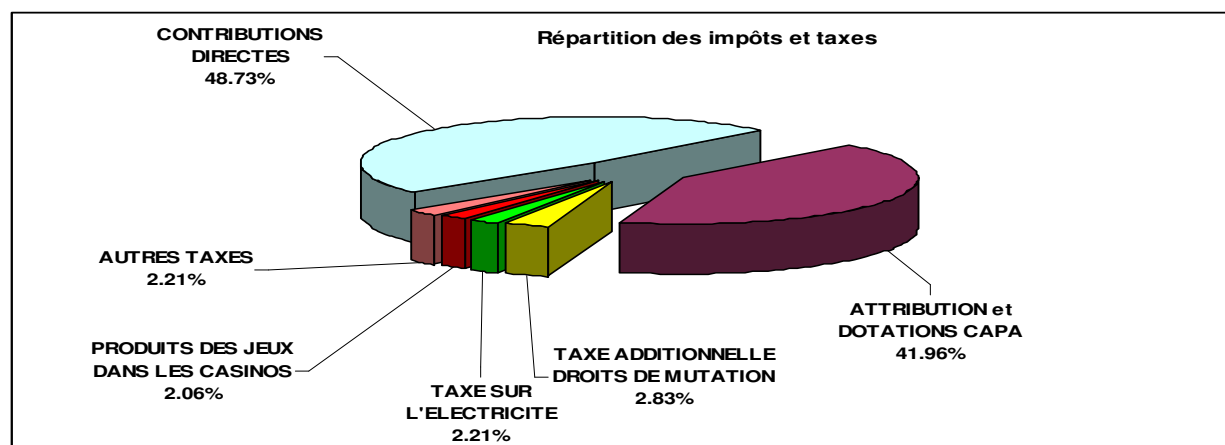


A-2 : Chapitre 73 : Impôts et taxes

Ce chapitre budgétaire représente 64 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il reste le premier pôle de ressources de la section. Il enregistre une progression de 1 786 227 € par rapport à la réalisation 2009.

Au sein de ce chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien et les autres taxes.



➤ **Les contributions directes :**

Les contributions directes totalisent 27 014 441 € et représentent 48.73 % des impôts et taxes.

Le produit nets des trois taxes ménages (taxe d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti) a progressé de 5.31 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution qui intègre la revalorisation forfaitaire des bases décidée par l'Etat confirme l'augmentation physique favorable des bases d'imposition constatée depuis déjà quelques années. C'est également un signe fort de l'attractivité de notre ville qui voit s'installer de nombreux nouveaux habitants.

ETAT 1288 M	BASES 2008	%	BASES 2009	%	BASES 2010
TH	61 796 128	4.44%	64 542 225	7.48%	69 375 246
FB	60 514 963	3.92%	62 891 849	2.63%	64 551 894
FNB	276 610	7.48%	297 316	-17.68%	244 779
PRODUITS NETS	24 467 632	4.24%	25 505 666	5.31%	26 861 974
Rôles supplémentaires	168 698		241 454		152 467
CONTRIBUTIONS DIRECTES	24 636 330	4.50%	25 747 120	4.92%	27 014 441

Rappelons que depuis 8 ans, l'exécutif communal n'a pas relevé les taux des trois taxes locales.

➤ **Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA)**

La dotation de compensation versée par la CAPA n'a pas évoluée; elle représente la somme de 19 664 711 €.

Notons également que la Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes n'a pas évoluée contrairement aux années précédentes; ainsi, comme en 2009, 3 595 280 € ont été versés dans les caisses du receveur municipal.

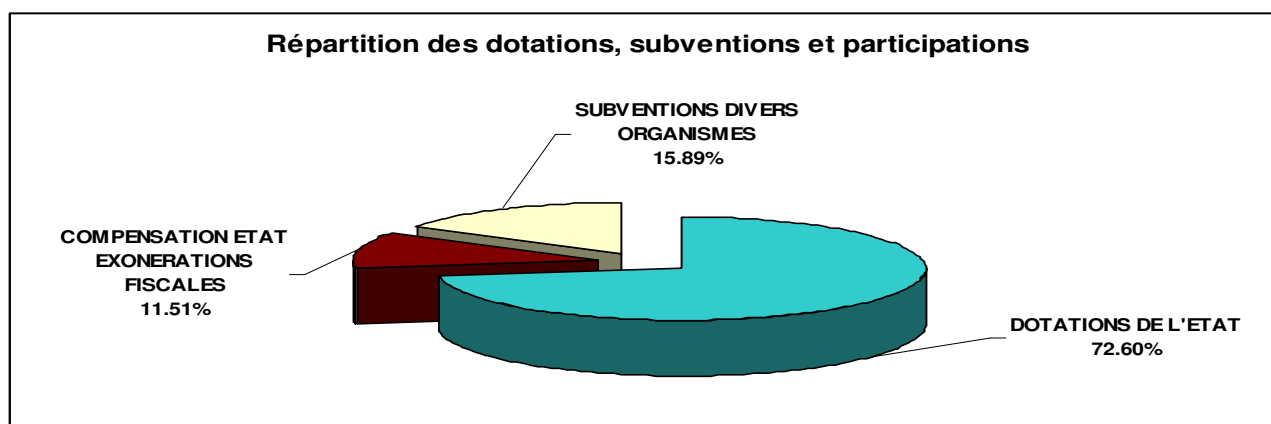
➤ **Les autres taxes**

L'ensemble des autres recettes fiscales indirectes progresse également.

En effet, les montants perçus des taxes additionnelles et droit de mutation, du prélèvement sur le produits des jeux, des droits de place de voirie et de stationnement, de la taxe sur l'électricité et de la taxe sur les affiches et enseignes totalisent 5 165 000 euros contre 4 646 000 euros en 2009

A-3 : Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

Ce chapitre totalise 24 427 876 € et représente avec plus de 28 % le deuxième poste budgétaire des recettes réelles. Il enregistre une légère augmentation par rapport au CA 2009 (+ 0.78 %). Sa décomposition est la suivante :



➤ Les concours financiers de l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 17 734 804 euros, soit une diminution de 229 301 €.

Dotations de l'Etat	2008	2009	2010
Dotation Forfaitaire	13 220 418	14 449 033	14 294 435
Evolution en €	+ 137 957	+ 1 228 615	- 154 598
Evolution en %	1,05 %	9.29 %	-1.07 %
Dotation Solidarité Urbaine	1 216 580	1 216 580	1 216 580
Evolution en €	+ 19 519	0	0
Evolution en %	1,60 %	0 %	0 %
Dotation Nationale de Péréquation	896 429	1 514 587	1 411 670
Evolution en €	-11 764	+ 618 158	- 102 917
Evolution en %	-1,30 %	68.95 %	- 6.80 %
Dotation Générale de Décentralisation	767 838	769 990	770 097
Evolution en €	-99 662	+ 2 152	+ 107
Evolution en %	-11.49 %	0.28 %	0.01 %
Autres dotations	5 502	13 915	42 022
Evolution en €	-18 537	+ 8 413	+28 107
Evolution en %	-77,11 %	+ 152.90 %	202 %
Total des Dotations de l'Etat	16 106 767	17 964 105	17 734 804
Evolution en €	27 513	1 857 338	- 229 301
Evolution en %	0,17 %	11.53 %	- 1.28 %

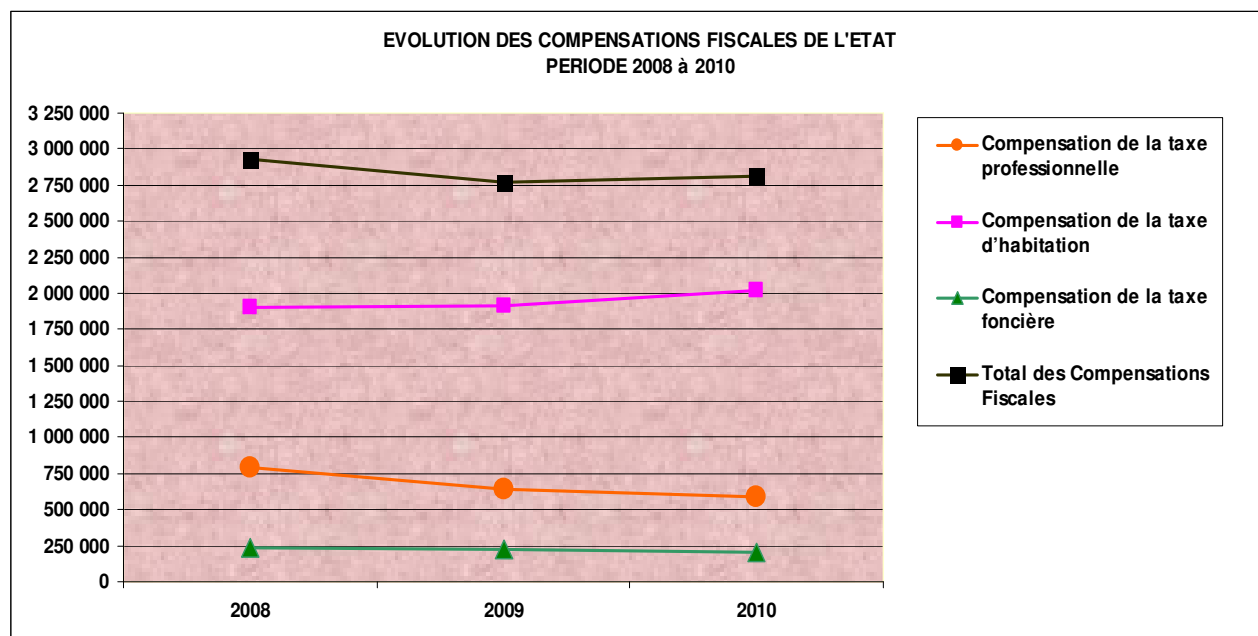
Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), composé de la Dotation Forfaitaire et de la dotation de Solidarité urbaine. Après une forte évolution positive, la dotation Forfaitaire a connu cette année un recul de 1.07% soit une perte pour la Ville de 154 598 €. La cause de cette diminution est la baisse constatée de la population légale prise en compte dans le calcul de cette dotation. En effet le dispositif rénové de recensement de la population mis en place permet d'actualiser tous les ans la population à prendre en compte dans le calcul des dotations de l'Etat. Concrètement, la population légale prise en compte pour le calcul de la DGF pour la Ville d'Ajaccio est passée de 68 571 habitants à 68 038 habitants.

	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Population INSEE	54 697	64 679	65 263
Résidences secondaires	3 892	3 892	2 775
Total population DGF	58 589	68 571	68 038

➤ Les compensations fiscales

L'Etat compense aux collectivités locales des réductions de bases issues de différentes réformes ; Pour 2010, les montants perçus augmentent de 1.40 % soit une progression de 39 092 €. Seules les compensations en matière de foncier bâti évoluent à la hausse. Il convient de noter la forte baisse et continue des compensations de l'Etat au titre des exonérations en matière de taxe professionnelle; celles-ci ont baissé de près de 10 % en 2010. En deux ans c'est au total près de 209 000 euros qui auront été perçus en moins.

Compensations fiscales	2008	2009	2010
Compensation de la taxe professionnelle DCPT	792 695	642 185	584 000
Evolution en €	- 162 876	-150 510	- 58 185
Compensation de la taxe d'habitation DCTH	1 898 088	1 909 708	2 023 586
Evolution en €	+ 7 744	+ 11 620	+ 113 878
Compensation de la taxe foncière DCTF	235 270	221 205	204 604
Evolution en €	- 61 232	- 14 065	- 16 601
Total des Compensations Fiscales	2 926 053	2 773 098	2 812 190
Evolution en €	-216 364	-152 955	+ 39 092
Evolution en %	-6.89 %	-5.23 %	+ 1.40 %



➤ **Les subventions de fonctionnement**

Il s'agit des subventions obtenues auprès des différents partenaires co-financeurs dans le cadre de conventions de partenariat comme le Cucs, le Plie, l'Anru, le programme européen « Arcipelago Méditerranéo », mais également des aides reçues dans le cadre de la programmation culturelle (Spectacles, Bibliothèque, et Musée Fesch). Ainsi 1 350 000 euros ont été perçus de la part des divers organismes.

Sont comptabilisées dans ce chapitre les aides provenant de l'ASP (ex CNASEA) pour le financement des emplois aidés dans le cadre de contrats d'accompagnement à l'emploi et des contrats d'apprentissage pour environ 209 000 €.

➤ **Les participations de fonctionnement**

Ces sommes proviennent pour l'essentiel de la Caisse d'Allocations Familiales. Ainsi, 2 321 386 € ont été perçus au titre du fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement, des crèches mais également au titre du dispositif « contrat-enfance ».

A-3 : Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 75, 76 et 77

➤ **Le chapitre 013 Atténuations de charges**

Il recouvre pour l'essentiel des remboursements de rémunérations et de maladie du personnel communal pour 122 336 € mais également la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch. (169 092 €).

➤ **Le chapitre 75 Autres produits de gestion courante**

Ce chapitre budgétaire totalise 1 512 545.41 € et comprend principalement les revenus des immeubles (259 782 €), les redevances versées par les concessionnaires (249 333€), le reversement de l'excédent du budget annexe du parking Diamant pour 492 090.80 € ainsi que le remboursement de la part salariale des tickets restaurants à hauteur de 511 338.62 €.

➤ **Le chapitre 76 Produits financiers**

Il enregistre les gains sur échange de taux d'intérêts (SWAP) pour un montant de 23 323 € et la comptabilisation de dividendes sur participations pour 31 500 €.

➤ **Le chapitre 77 Produits exceptionnels**

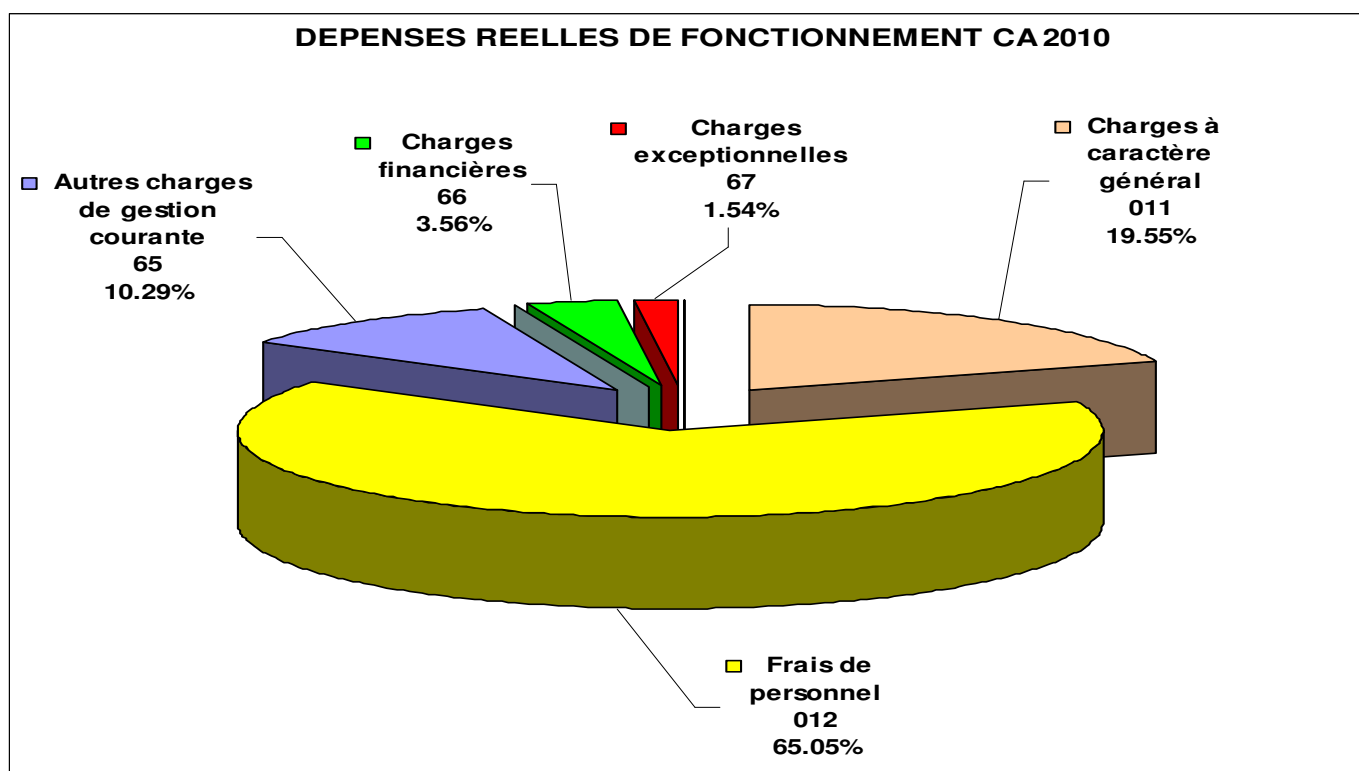
Il retrace les produits de cessions des immobilisations mais également des indemnisations dues par les compagnies d'assurances au titre des sinistres ou des tiers condamnés par un tribunal.

B / Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement totalisent 81 449 122.48 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2008	CA 2009	PREV. 2010	CA 2010	% REALISE
CHAP 011	Charges à caractère général	13 769 490	14 486 834	16 739 422	15 454 235	92.32
CHAP 012	Charges de personnel	49 501 466	50 573 234	51 455 000	51 414 235	99.92
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	6 975 072	10 911 719	8 734 259	8 131 605	93.10
CHAP 66	Charges financières	2 930 121	2 986 462	3 131 173	2 814 556	89.88
CHAP 67	Charges exceptionnelles	1 093 507	1 294 679	1 315 400	1 219 015	92.67
CHAP 68	Dotations aux provisions	3 524 410	0	0	0	
TOTAL DEPENSES REELLES		77 794 067	80 252 929	81 375 254	79 033 646	97.12
CHAP 042	Opérations d'ordres	2 023 198	2 373 528	4 420 453	2 415 476	54.64
TOTAL DEPENSES		79 817 265	82 626 457	85 795 707	81 449 122	94.93

Le taux de réalisation est de 94,93 %, inférieur aux crédits ouverts au budget primitif et aux décisions modificatives.



B-1 : Chapitre 011 : Charges à caractère général

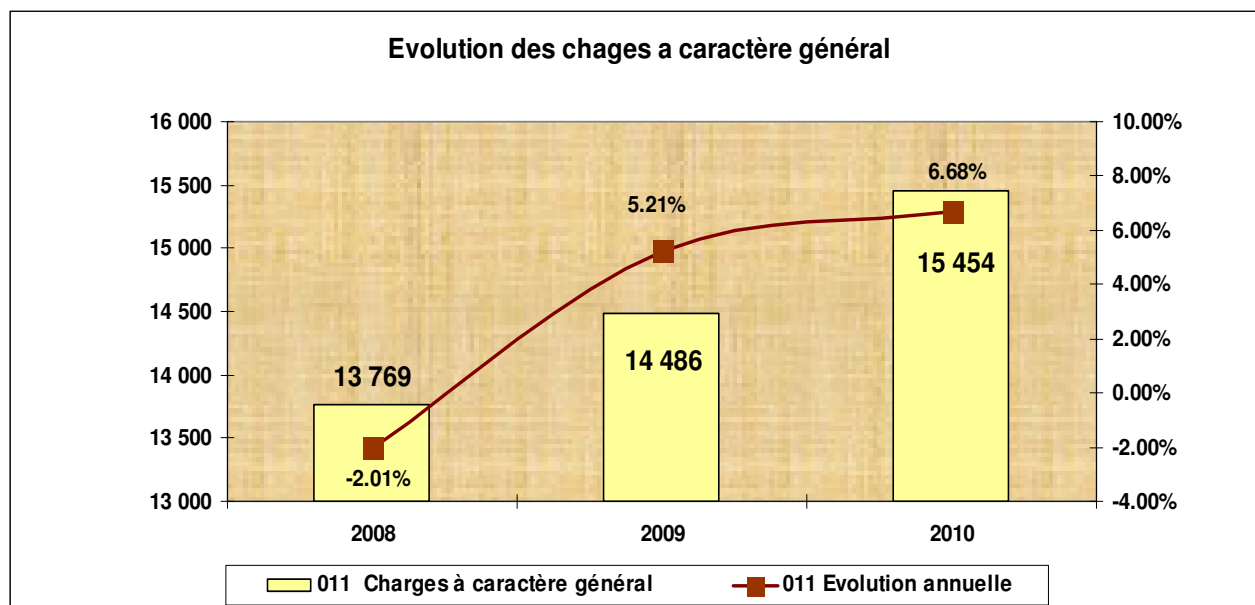
Ce chapitre budgétaire totalise 15 454 234.71 € et représente 19.55 % des dépenses réelles de fonctionnement.

La poursuite de la démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement et du meilleur suivi des coûts de gestion par les services a été poursuivie en 2010, même s'il est constaté une progression de 6.68 %.

Cette évolution, en apparence importante (+ 967 mille euros), résulte principalement de la hausse de tarifs subis :

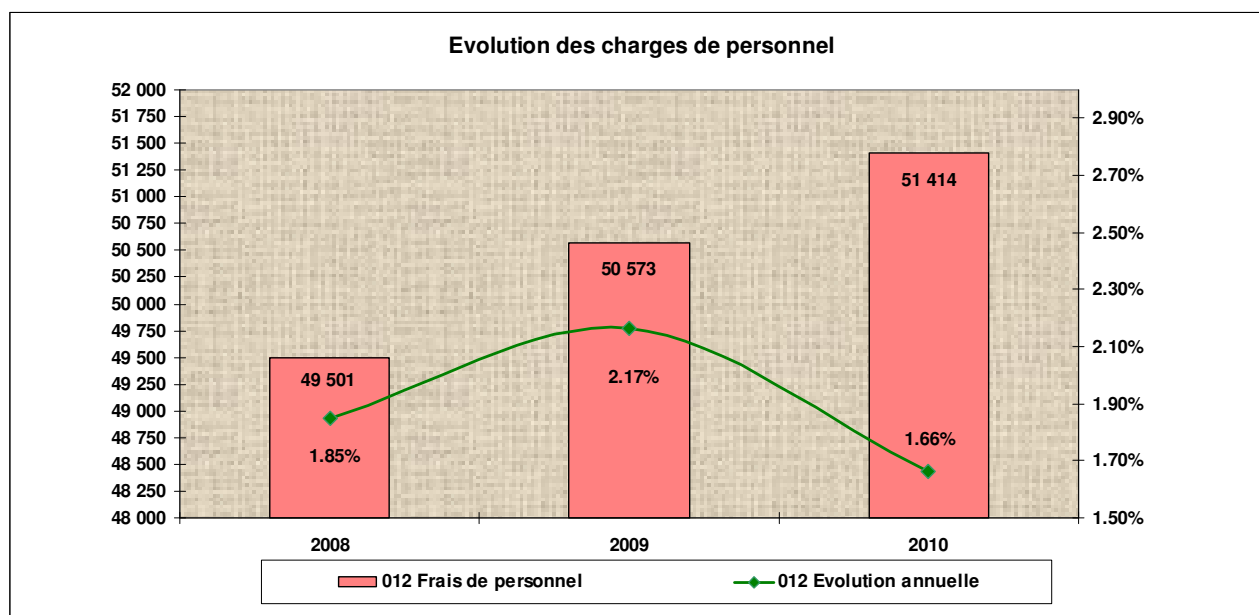
- Eau et assainissement : + 46 000 €
- Carburant et combustibles : + 42 000 €
- Frais d'affranchissement : + 21 000 €
- Frais de télécommunications : + 47 000 €
- Charges d'assurances : + 154 000 €

Mais aussi l'augmentation d'activités des services liés à la jeunesse et à la petite enfance, les animations de Noël (locations chalets et patinoire) les réouvertures du Musée Fesch et de l'Espace Diamant.



B-2 : Chapitre 012 : Frais de personnel

Ils constituent le poste de charges prédominant de la section avec un montant de 51 414 235.42 € et représentent 65 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le rythme de progression a été contenu à 1.66 %.



Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation :

- la volonté de la municipalité de poursuivre ses efforts en matière de service rendus à la population par le recrutement et la formation de personnels qualifiés pour assurer le bon fonctionnement et le développement des nouveaux services.
- les variations résultant du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), des augmentations de la valeur du point d'indice de rémunération décidées par l'Etat.
- la revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurants de 4 € à 5,20 €.
- la poursuite de la politique de « déprécarisation » poursuivie avec la titularisation de 50 agents.

B-3 : Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

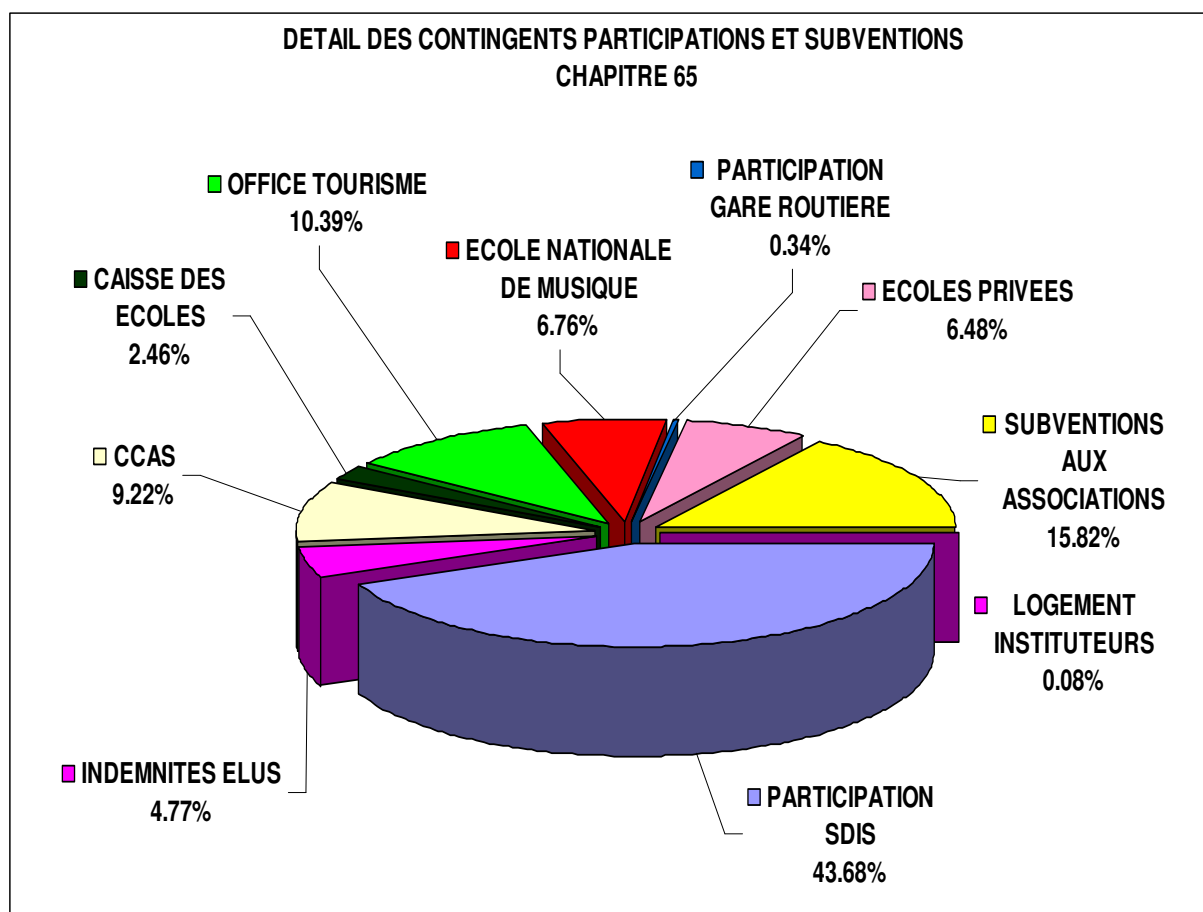
Ce chapitre comprend les indemnités et les frais de missions des élus, les contingents et participations obligatoires, les subventions de fonctionnement aux organismes et les subventions allouées aux associations.

La totalité des participations et subventions versées représente plus de 10 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Nous vous rappelons que la forte évolution constatée en 2009 était liée aux versements au SDIS de la totalité des sommes provisionnées. Hors provisions, le chapitre est en progression de 3.52 %, soit une évolution de 276 302 €.

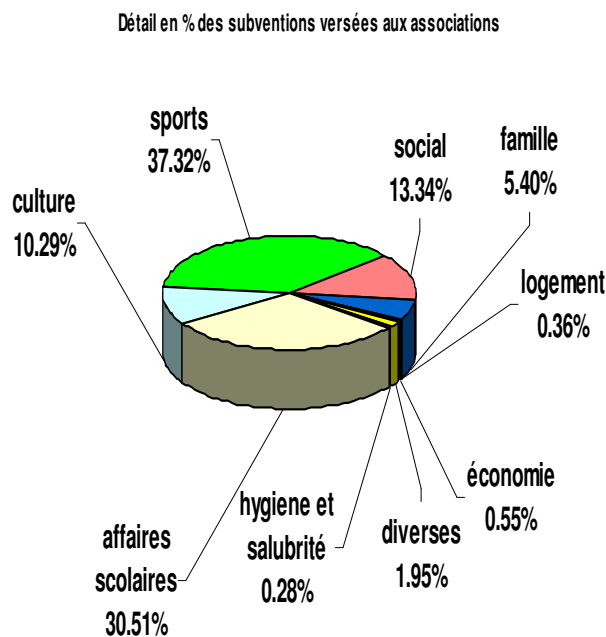
Les principales augmentations concernent les participations de la Ville au fonctionnement du CCAS (+15.38 %), de l'Ecole Nationale de musique (+ 4.20 %) et du SDIS (+2.23 %).

Libellés	CA 2009	CA 2010
INDEMNITES ELUS FRAIS ET FORMATIONS	396 272	387 622
CONTINGENT SERVICE INCENDIE	3 474 365	3 552 167
CCAS	650 000	750 000
CAISSE DES ECOLES	200 000	200 000
OFFICE TOURISME	862 148	845 229
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE	527 578	549 762
PARTICIPATION VILLE GARE ROUTIERE	0	27 360
LOGEMENT INSTITUTEURS	13 618	6 248
ECOLEES PRIVEES	567 662	527 163
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	1 163 660	1 286 054
TOTAL	7 855 303	8 131 605



Les dépenses consacrées au fonctionnement des associations ont progressé de plus de 10.50 %. Cette progression confirme le soutien important que la Ville apporte à la vie associative dans les secteurs, scolaire, culturel, sportif, social et famille, mais également dans le cadre socio-économique et le logement.

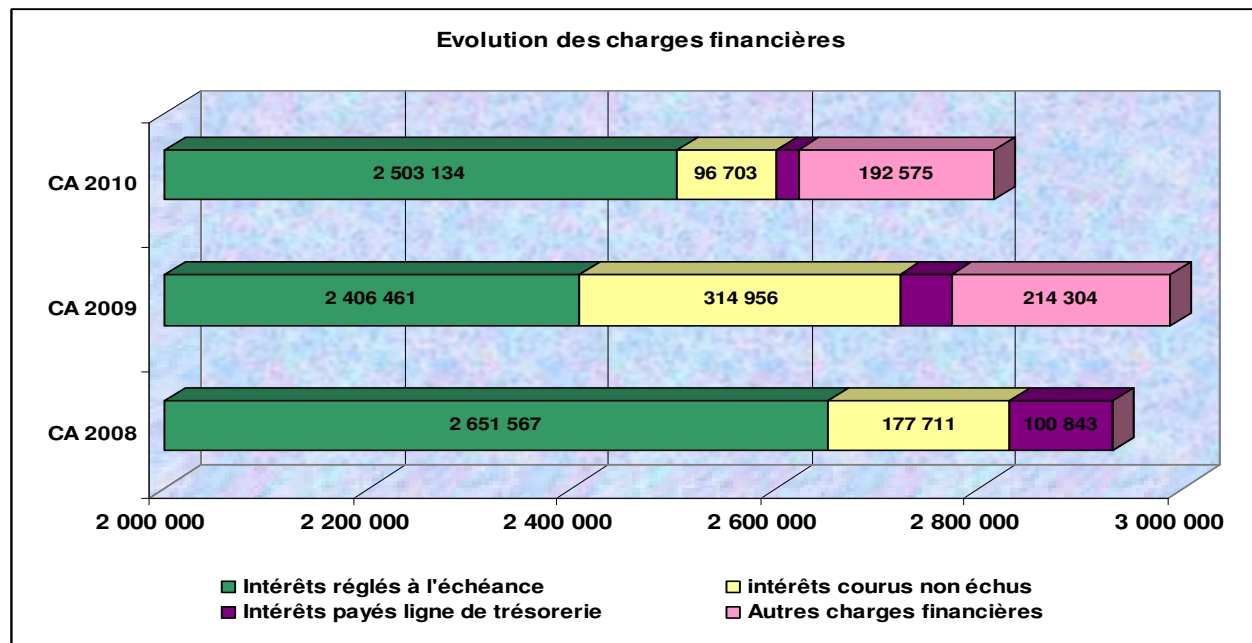
détail des subventions versées art 6574		
catégories	montants	%
Divers administration	35 420	1.95%
Hygiène et salubrité	5 000	0.28%
Affaires scolaires	553 184	30.51%
Culture	186 500	10.29%
Sports	676 700	37.32%
Social	241 913	13.34%
Famille	98 000	5.40%
Logement	6 500	0.36%
Economie	10 000	0.55%
Total art 6574	1 813 217	



B-4 : Chapitre 66 : Les charges financières

Ce chapitre budgétaire représente 3.56 % des dépenses réelles de fonctionnement, et atteint un taux de réalisation de 89.88 %.

Il enregistre une diminution de 171 906 € (- 5.76%) par rapport à 2009.



Les charges financières restent maîtrisées et la baisse des taux enregistré en 2010 permet de générer une économie de plus de 316 000 euros par rapport aux prévisions budgétaires.

La ligne de trésorerie ayant été peu utilisée en 2010, le montant des intérêts payés pour son utilisation est diminué de moitié par rapport au CA 2009.

B-5 : Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles

A l'exception des subventions versées au port de plaisance correspondant au capital des emprunts et au délégataire du parking municipal et du stationnement de surface, ce chapitre enregistre des opérations qui n'ont pas de caractère répétitif. Ainsi nous pouvons constater cette année une comptabilisation plus importante de titres annulés sur exercices antérieurs soit 424 568.38 €.

 Quelles sont les conséquences de l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement sur notre épargne ?

INTITULES (en K €)	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010
Recettes de Gestion	79 512	80 806	87 718	86 326
DGF	15 188	15 333	17 180	16 923
Impositions directes	23 897	24 636	25 747	27 014
Autres impôts et taxes	28 033	28 161	27 906	28 425
Autres recettes	12 394	12 676	16 885	13 964
Dépenses de Gestion	69 672	73 770	75 971	74 999
Frais de personnel	48 602	49 501	50 573	51 414
Autres charges de gestion courante	7 018	10 499	10 912	8 131
Charges à caractère général	14 052	13 770	14 486	15 454
Epargne de Gestion	9 840	7 036	11 747	11 327
Résultat financier	-3 301	-2 836	- 2 938	- 2 761
Résultat exceptionnel	-1 036	- 234	- 968	- 970
Epargne Brute	5 503	3 966	7 841	7 596
Remboursement en capital	5 229	6 023	6 455	6 452
Epargne nette	274	- 2057	1 386	1 144

L'épargne de gestion

Traditionnellement, le premier indicateur d'épargne est constitué par l'épargne de gestion. Cet indicateur est égal à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors excédent et hors mouvement d'ordre) et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette). Après avoir connu une régression significative depuis 2007, cette épargne de gestion enregistre depuis 2009 une hausse sous l'effet conjugué d'une progression des recettes de gestion plus importante et d'une progression beaucoup moins dynamique des dépenses courantes.

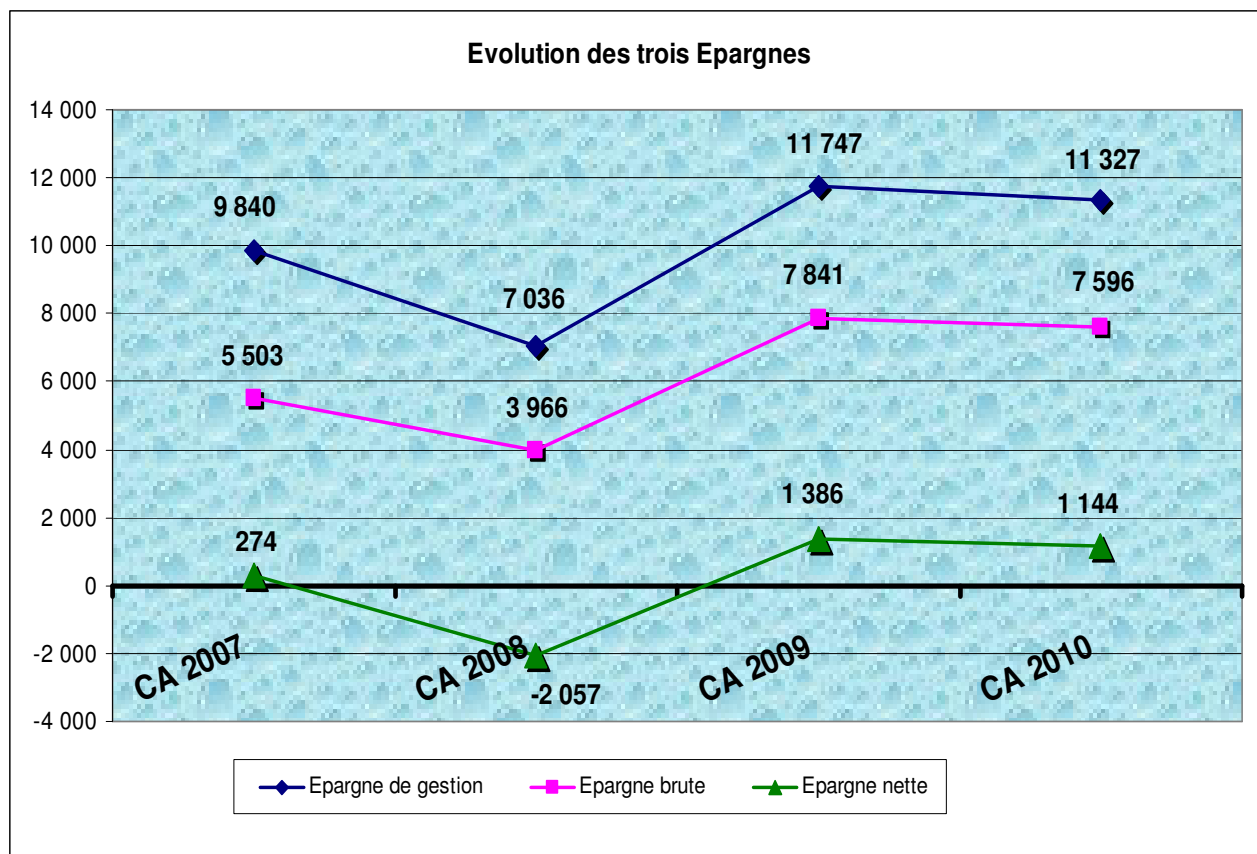
Cet indicateur mesure la capacité de la collectivité à dégager sur sa section d'exploitation un solde positif destiné, d'une part, à l'annuité de la dette et, d'autre part, à financer les nouveaux investissements.

L'épargne brute

Correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette et du résultat exceptionnel. En nette diminution depuis 2007, elle ne permettait pas ou peu de couvrir l'annuité en capital de la dette. Depuis 2009, sa progression liée à l'amélioration de l'épargne brute permet non seulement de couvrir le remboursement en capital de la dette mais également de dégager un solde positif.

L'épargne nette

L'épargne nette prend en compte le remboursement du capital de la dette. Le niveau d'épargne nette est positif et permet de dégager un autofinancement pour la section d'investissement. Pour l'année 2010, elle s'établit à 1,144 M€.



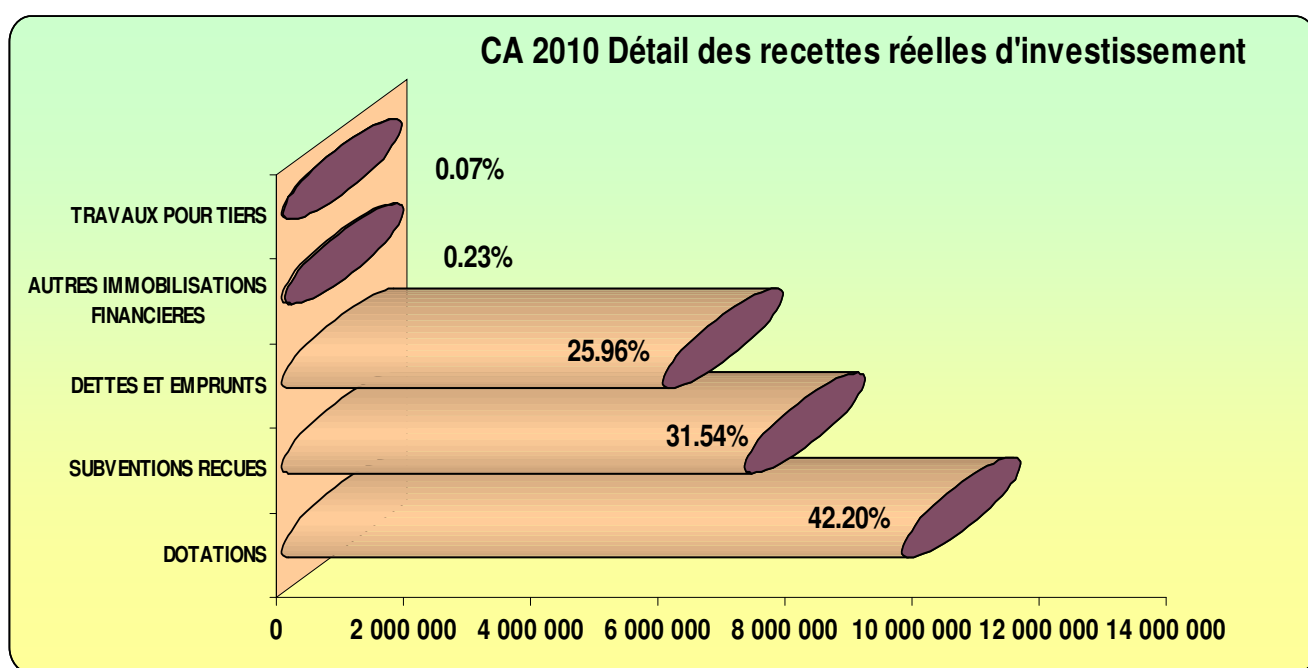
2) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2010 de la section d'investissement fait ressortir un déficit de 2 919 499.60 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de la section.

A / Les recettes :

Les recettes d'investissement totalisent 25 525 054.28 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2008	CA 2009	PREV. 2010	CA 2010	% REALISE
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	6 307 276	13 293 666	9 600 768	9 751 992	101.58
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	10 144 959	9 015 616	22 813 203	7 289 458	31.95
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	10 324 358	7 580 806	6 000 000	6 000 000	100.00
CHAP 27	Autres immobilisations financières	134 231	102 176	52 022	52 022	100.00
CHAP 45..	Opérations pour le compte de tiers	113 715	465 740	1 198 849	16 106	1.34
CHAP 024	Produits des cessions	0	0	865 375	0	
TOTAL RECETTES REELLES		27 024 539	30 458 004	40 530 217	23 109 578	57.02
CHAP 040	Opérations d'ordres	2 023 198	2 373 528	4 420 453	2 415 476	54.64
TOTAL RECETTES		29 047 737	32 831 532	44 950 670	25 525 054	56.78



A-1 : Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves

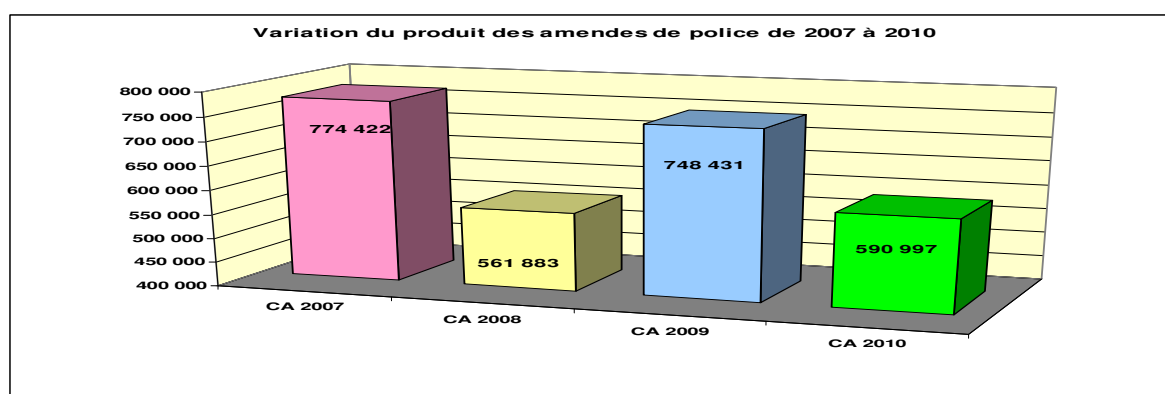
Ce chapitre totalise 9 751 992.21 € et représente 42.20 % des recettes réelles d'investissement. Il comprend :

- L'affectation en investissement du résultat de fonctionnement capitalisé du CA 2009 soit 6 001 337.68 €.
- 3 006 385.53 € au titre du Fonds de Compensation de la TVA.
- Les produits de la taxe locale d'équipement TLE à hauteur de 744 269 € largement supérieur à la prévision budgétaire et aux réalisations des années précédentes. Cette hausse résulte simplement de l'augmentation des constructions soumises à cette taxe sur le territoire ajaccien.

A-2 : Chapitre 13 : Subventions d'investissements reçues

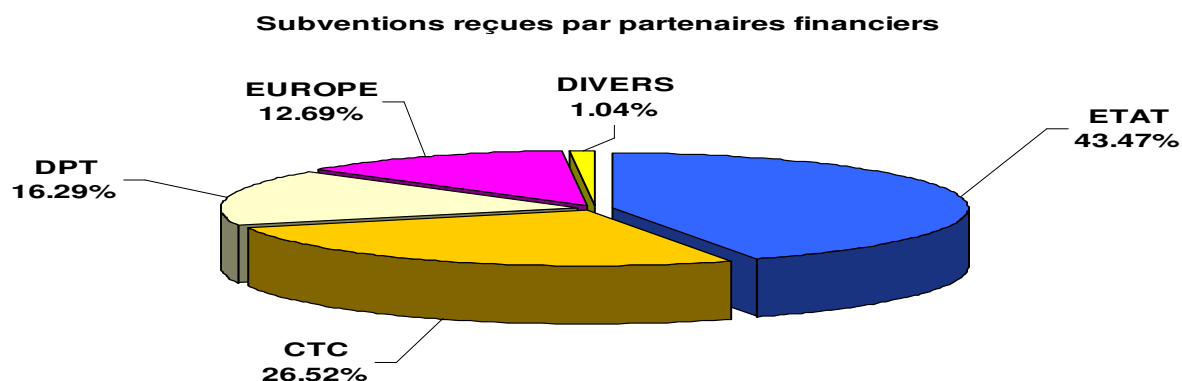
Ce chapitre représentant 31.54 % des recettes réelles de la section et atteint 7.289 mille d'euros. Nous pouvons distinguer deux types de recettes :

- Les fonds affectés à l'investissement : ce sont les produits des amendes de police. Le montant varie au prorata des amendes émises sur le territoire de chaque collectivité. Pour 2010, la ville a enregistré une recette de 590 997 € en nette diminution par rapport à 2009.



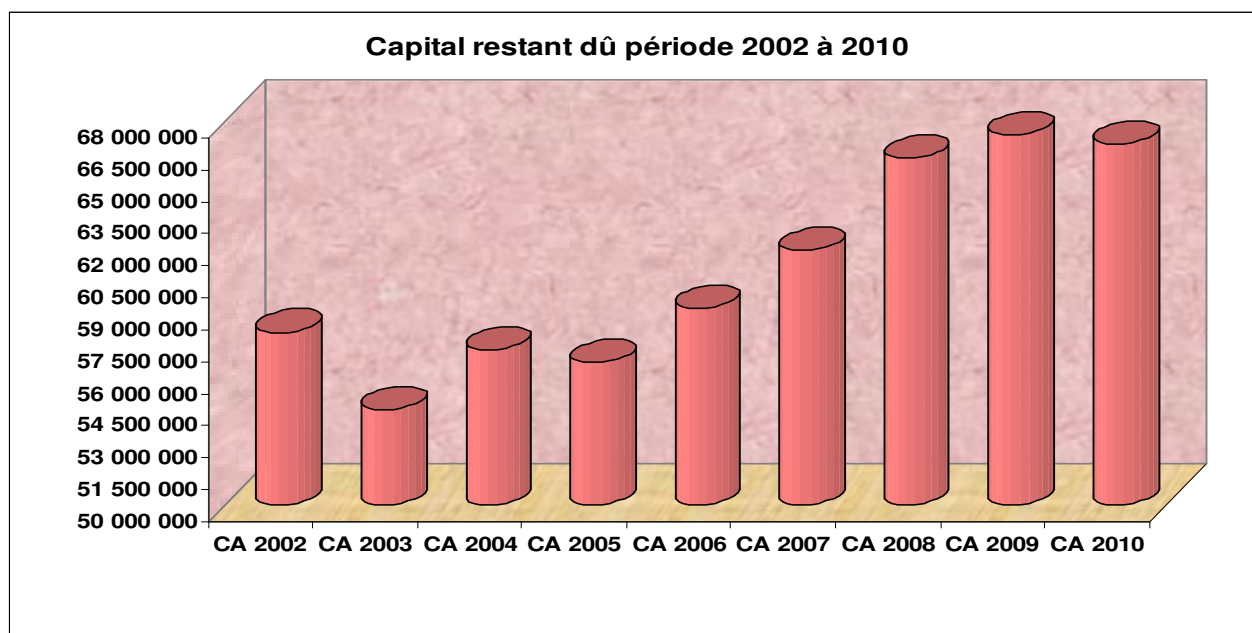
- Les subventions allouées par les partenaires financiers sur l'exécution des programmes d'investissement. 6 698 461 € ont été encaissés et la répartition par tiers de nos subventions d'équipement est la suivante :

Partenaires	ETAT	CTC	DPT	EUROPE	AUTRES
CA 2010	2 911 912	1 776 100	1 091 189	849 799	69 461



A-3 : Chapitre 16 : Dettes et emprunts

S'agissant des emprunts nouveaux 6 000 000 € ont été contractés en 2010. L'encours de la dette s'établit au 31 décembre 2010 à 66 889 240.71 euros.



La Ville d'Ajaccio continue à avoir recours à l'emprunt compte tenu du niveau soutenu du programme des investissements qu'elle met en œuvre.

En 2010 « l'encours de la dette par habitant » est inférieur à la moyenne de la strate :

Valeurs Ajaccio : 1 025 €

Valeurs de la strate : 1 313 €

« L'encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement » est également inférieur :

Valeurs Ajaccio : 77.21 %

Valeurs de la strate : 84 %

(Le nombre d'habitants pris en compte est celui du nouveau recensement applicable soit 65 263 habitants et les valeurs de la strate source DGCL CA2007).

A-3 : Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

Ce chapitre retrace le remboursement des prêts globalisés concernant la Communauté d'Agglomération du pays Ajaccien. Son montant diminue d'année en année suivant le profil d'extinction de cette dette.

A-4 : Chapitre 45 : Travaux pour le compte de tiers

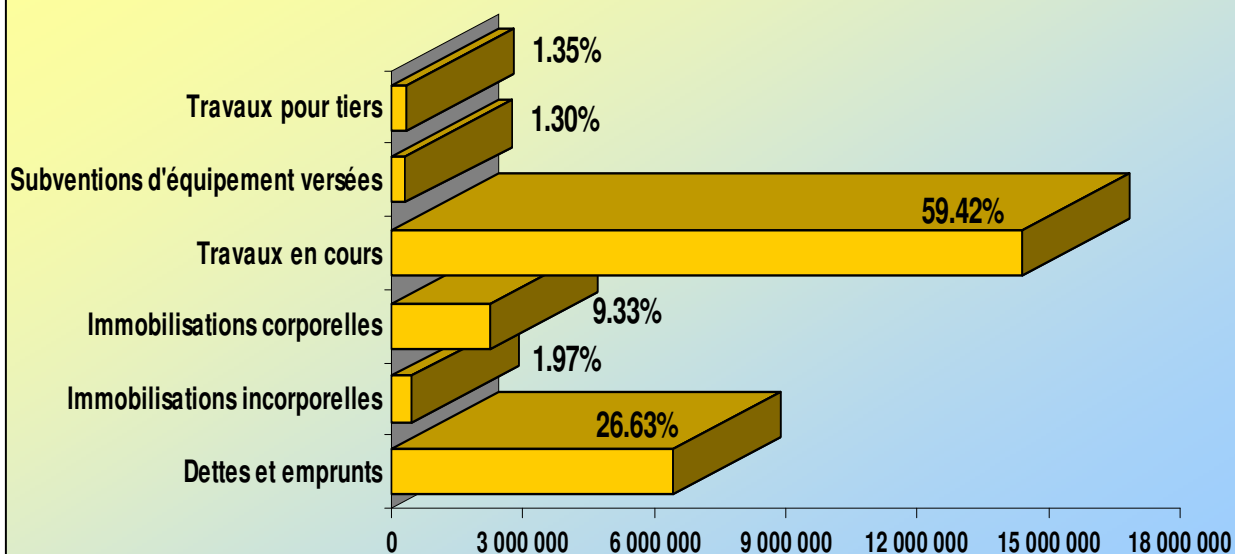
Sont comptabilisés les titres émis à l'encontre de tiers pour lesquels la Ville a effectué de travaux d'office mais également des recettes concernant des opérations d'investissement sous mandats.

B / Les dépenses :

Les dépenses d'investissement totalisent hors reprise de résultat 24 228 813.59 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2008	CA 2009	PREV. 2010	CA 2010	% REALISE
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 022 968	6 454 572	6 452 000	6 451 955	99.99
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	676 317	352 338	1 654 571	477 841	28.88
CHAP 21	Immobilisations corporelles	2 165 060	1 790 021	4 693 496	2 259 500	48.14
CHAP 23	Travaux en cours	17 618 853	17 772 218	25 075 773	14 397 231	57.42
CHAP 204	Subventions équipement versées	135 403	300 328	1 007 000	314 118	31.19
CHAP 27	Autres immobilisations financières	0	740	0	0	
CHAP 45..	Opérations pour le compte de tiers	219 018	439 552	1 202 090	328 168	27.30
TOTAL DEPENSES REELLES		26 837 619	27 109 769	40 084 930	24 228 813	60.44
CHAP 040	Opérations d'ordres	798 958	509 282	650 000	0	0
TOTAL DEPENSES		27 636 577	27 619 051	40 734 930	24 228 813	59.48

CA 2010 Détail des dépenses réelles d'investissement



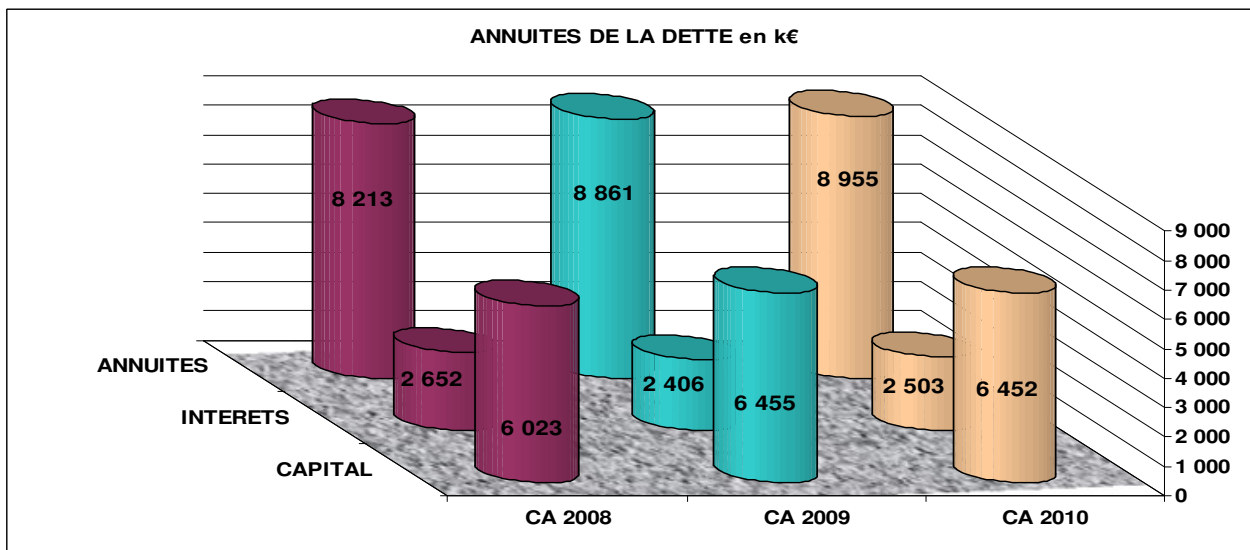
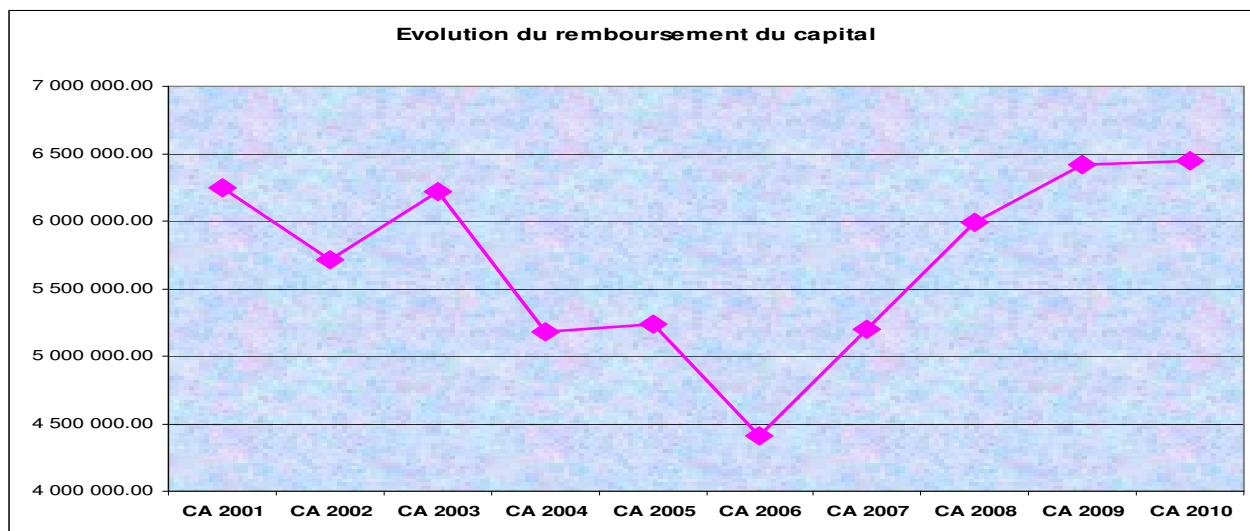
Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 60.44 %.

Si les opérations dites financières (chapitres 16) atteignent 99.99 %, les dépenses d'équipement avoisinent les 54 %, taux de réalisations supérieurs à 2007 (48 %) et 2008 (49 %) mais très inférieures à 2009 (73 %).

B-1 : Les opérations financières : Emprunts et dettes assimilées

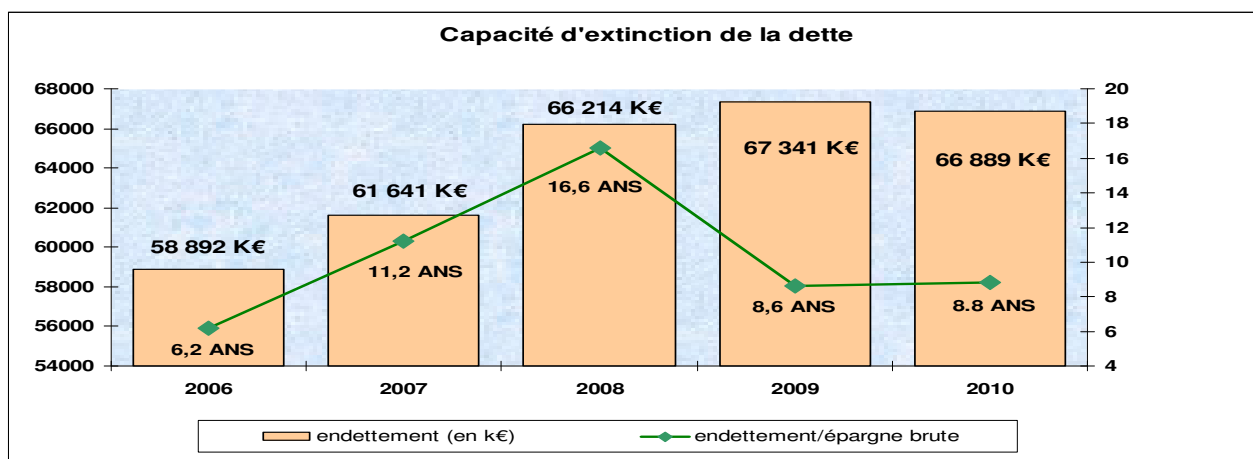
Le remboursement du capital des emprunts a été pour 2010 de 6 451 954.93 € et représente plus de 26 % des dépenses réelles de la section d'investissement

Ces remboursements du capital ont varié ces dernières années de la manière suivante :

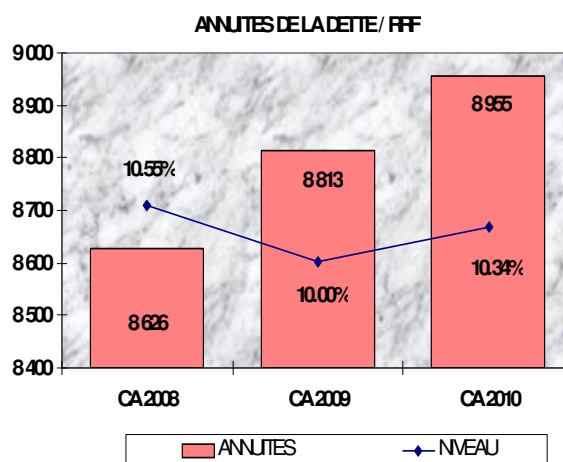
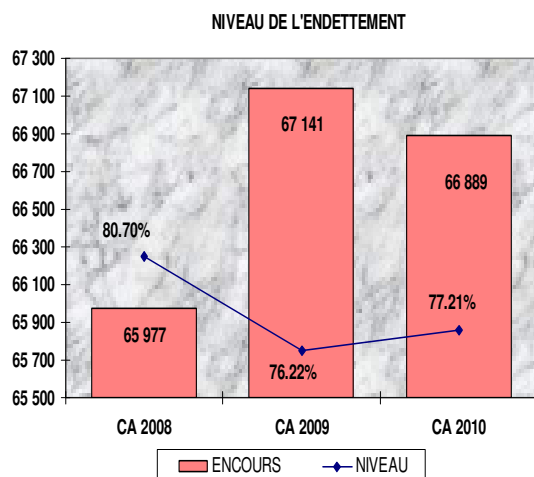


Les graphiques attestent d'une relative constance dans l'évolution du remboursement du capital des emprunts. Ainsi la stabilité de l'annuité de la dette est obtenue grâce à stabilisation du capital remboursé ainsi que du montant des intérêts payés.

Le ratio d'endettement « encours de la dette » rapporté aux recettes de fonctionnement s'établit à 77.21 % contre 84 % pour la moyenne de la strate.

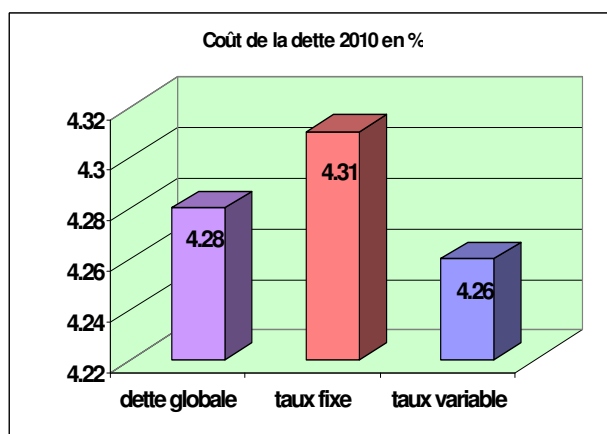


La capacité de remboursement de la commune résulte du ratio de structure « encours de la dette / épargne brute » exprimé en nombre d'années. Après avoir connue une très forte dégradation en 2007 et en 2008, la capacité d'extinction de la dette est stabilisée aux alentours de 8.8 ans, niveau légèrement supérieur à celui de la strate*, soit 7.2 ans.



Le niveau de l'encours de la dette est maîtrisé et reste en deçà des 80 % des recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio ressort à 77.21%, niveau inférieur à la dernière moyenne nationale de la strate constatée* soit 87 %. Quant au niveau relatif de l'annuité de la dette, ce ratio ressort à 10.34 % niveau également inférieur à celui de la moyenne nationale constatée* soit 10.6 %.

* source : Publication DGCL/DESL : les finances des communes de 10 000 habitants et plus année 2008.



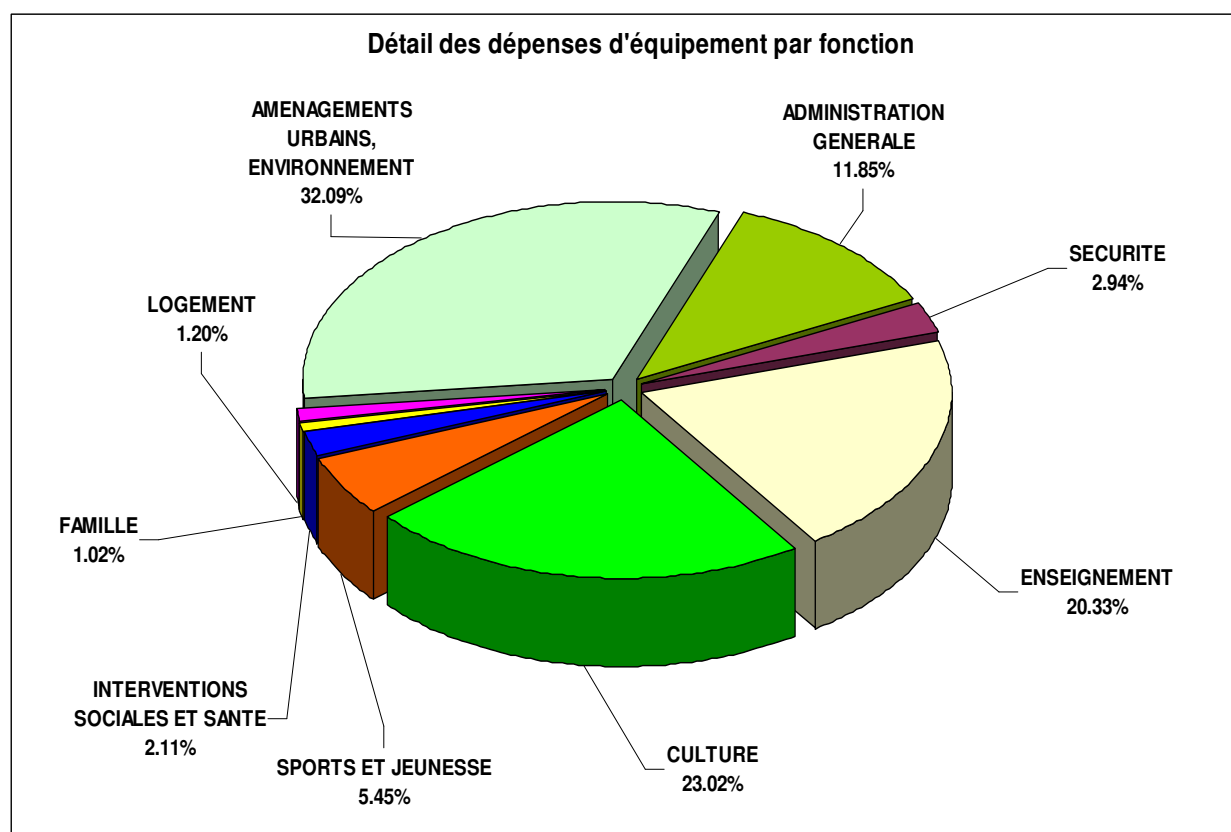
Le coût de la dette pour 2010 est de 4.28%.

La durée de vie moyenne des emprunts est de 5 ans et 6 mois alors que la durée de vie résiduelle est de 10 ans 6 mois.

B-2 : Les opérations d'équipements :

Les dépenses d'équipement sont globalisées en trois chapitres distincts selon qu'ils s'agissent d'immobilisations incorporelles (chapitre 20), d'acquisition de matériels de mobiliers de véhicules (chapitre 21) ou bien la construction de bâtiments ou de travaux (chapitre 23). Pour l'année 2010 elles totalisent 17,448 millions d'euros ; ceci représente une dépense de 267 € par habitant, contre 404 € pour la moyenne de la strate.

Malgré une baisse significative par rapport à 2009, le montant des dépenses d'équipement brut est malgré tout maintenu à un niveau relativement élevé comparable aux années précédentes.



Comme la plupart des villes moyennes, les secteurs les plus importants sont l'aménagement urbain, la culture, l'enseignement et l'administration générale.

Nous distinguerons les investissements réalisés sur autorisations de programme et crédits de paiement des autres réalisations.

Compte Administratif 2010	Opérations équipement globales	Crédits de paiement CP sur AP	Crédits de paiement hors AP
Crédits ouverts 2010	32 430 839.49	14 573 691.79	17 857 147.70
Réalisations 2010	17 448 690.62	6 953 717.32	10 494 973.30
Taux de réalisations	53.80 %	47.71 %	58.77 %

➤ **Les Autorisations de Programmes et Crédits de paiements.**

Douze autorisations de programmes ont été votées par le conseil municipal.

Deux opérations : la réalisation de l'exutoire Sainte Lucie et du bassin de la Madonuccia sont réalisés, les crédits restants correspondent aux situations définitives des marchés.

Trois opérations : la construction du groupe scolaire Candia, l'opération Grand Site de la Parata et la construction de la Halle des sports du Stiletto sont en cours de réalisation.

Trois autres opérations : la réalisation des jardins familiaux, la construction de la maison de quartier des Cannes, et l'extension du cimetière Saint Antoine sont dans la phase de démarrage des travaux, les crédits jusqu'ici consommés correspondent soit à des travaux préparatoires, soit à des dépenses de maîtrise d'œuvre.

Les autres programmes tels que l'acquisition de la caserne Grossetti, l'aménagement du chemin de Candia, la réalisation des bassins de rétention d'Alzo di Leva et la reconstruction sur site du groupe scolaire des Salines ont vu leur démarrage retardé pour différentes raisons. Ces opérations verront leur début d'exécution durant l'année 2011.

Le montant total des travaux réalisés en 2010 en crédits de paiements s'élève à 6 953 717.32 €, leur détail apparaît aux tableaux ci-dessous.

OPERATION		Acquisition caserne Grossetti			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	3 020 000.00	0.00	0.00	1 000 000.00	2 020 000.00
Subventions					
CTC	1 200 000.00	0.00	0.00	400 000.00	800 000.00
CG 2A	1 050 000.00	0.00	0.00	350 000.00	700 000.00
Part ville		0.00	0.00	250 000.00	520 000.00

OPERATION		ANRU Jardins Familiaux			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	797 488.00	49 726.99	27 262.62	720 498.39	0.00
Subventions					
ETAT PEI	443 049.00	0.00	0.00	443 049.00	0.00
ANRU	221 524.00	33 228.59	0.00	188 295.41	0.00
Part ville		16 498.40	27 262.62	89 153.98	0.00

OPERATION		Aménagement chemin de Candia			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	2 399 200.00	0.00	0.00	2 399 200.00	0.00
Subventions					
ETAT PEI	778 272.00	0.00	0.00	778 272.00	0.00
CTC	389 136.00	0.00	0.00	389 136.00	0.00
ANRU	233 482.00	0.00	0.00	233 482.00	0.00
Part ville		0.00	0.00	998 310.00	0.00

OPERATION		ANRU Maison de quartier des Cannes			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	3 284 374.00	4 071.38	337 558.21	2 000 000.00	942 744.41
Subventions					
ETAT PEI	1 160 890.00	0.00	0.00	827 668.95	333 221.05
CTC	851 642.00	0.00	0.00	607 187.28	244 454.72
CG 2A	125 000.00	0.00	0.00	89 120.09	35 879.91
ANRU	243 782.00	0.00	0.00	173 806.99	69 975.01
Part ville		4 071.38	337 558.21	302 216.69	259 213.72

OPERATION		Extension Cimetière Saint Antoine			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	500 000.00	313.83	17 765.89	481 920.28	0.00
Subventions					
CTC	185 185.00	0.00	60 000.00	125 185.00	0.00
CG 2A	162 037.00	0.00	0.00	162 037.00	0.00
Part ville		313.83	-42 234.11	194 698.28	0.00

OPERATION		Eaux pluviales - Exutoire Sainte Lucie			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	3 740 000.00	3 529 769.23	160 961.00	49 269.77	0.00
Subventions					
ETAT PEI	1 968 865.00	1 057 026.92	241 601.98	670 236.10	0.00
CTC	590 660.00	383 390.23	121 798.06	85 471.71	0.00
Part ville		2 089 352.08	-202 439.04	-706 438.04	0.00

OPERATION		Eaux pluviales - Bassin Madonuccia			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	1 646 500.00	1 586 852.39	52 056.90	7 589.84	0.00
Subventions					
ETAT PEI	913 134.00	695 432.12	0.00	217 701.88	0.00
CTC	273 940.00	215 755.72	0.00	58 184.28	0.00
Part ville		459 426.00	675 664.55	52 056.90	-268 296.32
				0.00	

OPERATION		Eaux pluviales - Bassins de rétention Alzo di leva			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	1 673 437.00	0.00	2 667.43	1 670 769.57	0.00
Subventions					
ETAT PEI	774 739.00	0.00	0.00	774 739.00	0.00
CTC	232 422.00	0.00	0.00	232 422.00	0.00
CG 2A	309 896.00	0.00	0.00	309 896.00	0.00
ANRU	77 474.00	0.00	0.00	77 474.00	0.00
Part ville		278 906.00	0.00	2 667.43	276 238.57
				0.00	

OPERATION		Ecoles - Construction école Candia			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	9 265 200.00	1 447 679.28	2 749 771.53	5 067 749.19	0.00
Subventions					
ETAT PEI	3 301 854.00	210 316.85	932 585.24	2 158 951.91	
CTC	564 300.00	169 751.39	219 890.49	301 198.12	
CG 2A	660 370.00	157 127.96	63 145.71	440 096.33	
ANRU	752 822.00	0.00	232 263.43	484 796.57	
Part ville		3 079 285.00	910 483.08	1 534 150.09	2 167 502.83

OPERATION		reconstruction sur site - Groupe scolaire des Salines			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	4 182 000.00	0.00	0.00	2 500 000.00	1 682 000.00
Subventions					
ETAT PEI	1 936 112.00	0.00	0.00	1 157 500.00	778 612.00
CTC	387 222.00	0.00	0.00	231 500.00	155 722.00
CG 2A	387 222.00	0.00	0.00	231 500.00	155 722.00
ANRU	387 222.00	0.00	0.00	231 500.00	155 722.00
Part ville		1 084 222.00	0.00	0.00	648 000.00
				436 222.00	

OPERATION		Halle des sports du Stiletto			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	11 509 500.00	735 014.26	728 335.19	3 700 000.00	6 346 150.55
Subventions					
ETAT	4 796 872.00	0.00	0.00	1 542 160.00	3 254 712.00
CTC	3 203 373.00	1 044 780.75	0.00	1 029 700.00	1 128 892.25
CNDS	576 000.00	240 000.00	291 209.48	0.00	44 790.52
Part ville		-549 766.49	437 125.71	1 128 140.00	1 917 755.78

OPERATION		Opération Grand Site de la Parata			
Montant AP		Phasage CP			
Dépenses	Montant TTC	Réalisé < 2010	Réalisé 2010	CP 2011	CP > 2011
	6 880 151.88	2 612 191.45	2 877 338.55	1 388 628.01	0.00
Subventions					
FEDER	2 076 352.98	298 388.41	849 799.12	928 165.45	0.00
DIREN	846 928.51	228 029.11	358 608.35	260 291.05	0.00
OEC	1 310 058.15	50 062.50	573 964.61	686 031.04	0.00
CG 2A	826 558.15	150 206.03	356 398.53	319 953.59	0.00
Part ville		1 885 505.40	738 567.94	-805 813.12	0.00

Pour ce qui est des opérations non votées en autorisations de programmes, le montant des réalisations en dépense s'établit ainsi qui suit :

➤ Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Il s'agit des frais d'études effectuées en vue des réalisations d'investissements, et les concessions et droits similaires (brevets, licences, droits ...). Le montant des dépenses réalisées s'élève à 374 239.09 € ; les dépenses les plus significatives figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
202 - FRAIS D'ETUDES D'ELABORATION DOCUMENTS D'URBANISME	
Ligne de crédit	Mandaté
ETUDES ELABORATION DE MODIFICATION ET REVISIONS	31 454.80
2031 - FRAIS D'ETUDES	
Ligne de crédit	Mandaté
FRAIS D'ETUDES EAUX PLUVIALES	6 835.73
FRAIS D'ETUDES LEVEES TOPOGRAPHIQUES	31 096.00
FRAIS D'ETUDES URBAINES ET TECHNIQUES ANRU	142 520.53
ETUDES TECHNIQUES VOIRIE ET AUTRES	53 861.78
FRAIS D'ETUDES PREALABLE CREMATORIUM	12 911.41
FRAIS D'ETUDES PARKINGS	58 458.92
205 - CONCESSIONS DROIT BREVETS LICENCES	
Ligne de crédit	Mandaté
ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES	37 099.92

➤ **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées**

Le chapitre 204 retrace les subventions d'équipements versées, le montant réalisé pour 2010 s'élève à 314 117.85 €; le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
2042 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
Ligne de crédit	Mandaté
AIDE AU BATI LOGEMENT ANCIEN	120 102.85
PROGRAMME OPAH-RU	67 015.00
SUBVENTION ERILIA 4 RUE DE LA PORTA	22 000.00
SUBVT D'EQUIPEMENT MAISON DU COMBATTANT	5 000.00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT CRECHE ST JEAN	100 000.00

➤ **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

Le chapitre 21 retrace les dépenses en immobilisations corporelles, le montant réalisé sur l'exercice 2010 s'élève à 2 259 500.39 € pour lesquels les dépenses sont décrites ci-après :

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2111 - TERRAINS NUS	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION TERRAIN JARDON BASSIN DE RETENTION	273 812.27
2118 - AUTRES TERRAINS	
Ligne de crédit	Mandaté
FONDS DROIT DE PREEMPTION	8 741.25
21568 - AUTRE MATERIEL INCENDIE ET SECURITE	
Ligne de crédit	Mandaté
BORNES D'INCENDIE	30 690.51
OUTILLAGE D'INCENDIE EXTINCTEURS	5 976.49
21571 - MATERIEL ROULANT	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	21 091.78
21578 - AUTRES MATERIELS	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER URBAIN ET DE VOIRIE	47 096.47
2158 - INSTALLATIONS, MAT & OUTIL TECHNIQUES ET AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ADMINISTRATION GENERALE ET HYGIENE	6 640.95
MATERIEL SERVICE FESTIVITES - ELECTIONS	62 273.90
MATERIEL ET OUTILLAGE GYMNASES	14 369.49
MATERIEL CRECHES ET GARDERIES	19 602.80
MATERIEL SERVICE JEUNESSE ET ECOLES	6 597.73
MATERIEL MUSEOGRAPHIE ESPACE DIAMANT	40 228.65
MATERIEL ILLUMINATIONS	32 658.62
MATERIEL MNS	68 549.38
MATERIEL RESTAURANTS SCOLAIRES	8 267.66
MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC	21 449.74
MATERIEL CUCS	4 542.66
MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES CTM ET GARAGE	51 946.36
MATERIEL STADES	14 308.59
MATERIEL ET OUTILLAGE MUSEE FESCH	15 823.02

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)	
2182 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL TRANSPORT	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION DE VEHICULES	585 763.15
2183 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES INFORMATIQUE	
Ligne de crédit	Mandaté
PROGRAMME DE TELEPHONIE	62 905.98
MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES	273 812.17
2184 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER CTM	39 937.77
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	26 665.84
MOBILIER SCOLAIRE	37 154.36
MOBILIER RESTAURANTS SCOLAIRES	6 651.65
MOBILIER MUSEE FESCH	428 595.84
MOBILIER ESPACE DIAMANT	30 848.82
2188 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL DIVERS SITES BILINGUES ET DIVERS	12 496.49

➤ **Chapitre 23 : Travaux en cours**

Le montant des travaux réalisés au chapitre 23 s'élève au total à 14 397 230.98 €.

Hors autorisations de programmes, ce montant s'établit à 7 547 115.97 €. Les dépenses les plus significatives figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	
2312 – IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	
Ligne de crédit	Mandaté
DEMOLITION ECOLE SALINE IV	451.13
2313 - IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	
Ligne de crédit	Mandaté
TRAVAUX AMENAGEMENT PISCINE DES CANETONS	110 838.02
CONSTRUCTION CASERNE POMPIERS	406 980.36
TRAVAUX MUSEE FESCH ET BIBLIOTHEQUE	1 616 401.63
TRAVAUX GARAGE MUNICIPAL ET CTM	4 593.34
TRAVAUX ESPACE DIAMANT	1 558 036.11
TRAVAUX DIVERS CRECHES ET GARDERIES	41 106.18
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	474 451.63
REFECTIONS TOITURES HOTEL DE VILLE ET OCTROI	308 279.94
TRAVAUX CONFORMITE BATIMENTS SCOLAIRES	404 403.82
REHABILITATION EGLISE SAN RUCHELLU	97 132.85
TRAVAUX BATIMENTS SPORTIFS ET STADES	49 491.09
TRAVAUX CENTRE DE VIDEO SURVEILLANCE	42 965.30
PROGRAMME CUCS	19 974.03
TRAVAUX RESTAURANTS SCOLAIRES	30 358.91
MENUISERIES ET COUR CRECHE BERTHAULT	15 408.10

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS (SUITE)	
2315 - IMMOBILISATIONS EN COURS INSTAL. MAT ET OUTILLAGE	
Ligne de crédit	Mandaté
PROGRAMME FEUX TRICOLORES	66 111.05
AMENAGEMENT PAYSAGER CIMETIERES	15 555.76
TRAVAUX DIVERS SUR CHAUSSEES	228 078.04
PROGRAMMME ENROBES VOIRIE	793 194.96
PROGRAMMME REFECTION DES TROTTOIRS	263 932.96
TRAVAUX DIVERS PROGRAMME ESPACES VERTS	78 662.84
PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC	144 678.96
AMENAGEMENT DES PLAGES	47 028.35
AMENAGEMENT FRONT DE MER ET ENROCHEMENTS	115 151.27
INSTALLATIONS TECHNIQUE DIVERSES	55 650.88
INSTALLATIONS TECHNIQUE BATIMENTS SPORTIFS	26 615.36
AMENAGEMENT UNITE DE PRODUCTION REPAS FROIDS	298 966.64
2316 – IMMOBILISATIONS RESTAURATION OEUVRES D ART	
Ligne de crédit	Mandaté
RESTAURATION D'OEUVRES MUSEE FESCH	229 281.48
2318 – AUTRES IMMOBILISATIONS EN COURS	
Ligne de crédit	Mandaté
AMENAGEMENT IMMEUBLE MONCEY	3 334.98

B-3 : Chapitre 45 : Travaux pour le compte de tiers

Ce chapitre enregistre les dépenses suivantes :

Au compte 4541, les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défaillants. Les sommes ainsi avancées sont recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement.

Au compte 4581 figurent les opérations d'investissement sous mandat ; Les sommes payées sont recouvrées par le biais du compte 4582 en recettes d'investissement.

Il vous est demandé de bien vouloir approuver le compte administratif 2010 de la Ville d'Ajaccio ainsi que le compte de gestion établi par le Receveur municipal.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,
Et après en avoir délibéré,**

Vu La loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,

Vu La loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu La loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu La loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,

Vu l'article L. 1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L. 2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSTATANT que la comptabilité du Compte Administratif 2010 est identique à celle du compte de gestion du Trésorier Municipal.

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 27 mai 2011,

APPROUVE

Par 32 voix pour
Et 3 voix contre (Mme Guerrini- M. Marcangeli- M.Laudato)

Le Compte Administratif 2010, Budget Principal, ci-annexé ainsi que le Compte de Gestion établi par le Trésorier Municipal, tous deux étant en concordance.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au Budget Supplémentaire 2011.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Simon RENUCCI